

6.0 crédits

30.0 h

Enseignants:	Adam Christophe ; Masson Antoine ; Roisin Jacques ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Préciser ce que l'on entend par psychologie pathologique, quelles sont les exigences théorico-cliniques de la discipline et les conséquences de sa démarche dans le débat avec les disciplines juridiques, notamment en matière de responsabilité et de culpabilité.</p> <p>Etudier différents registres psychopathologiques en examinant : la diversité des formes et figures qui relèvent de chacun de ces registres ; ce qui, de l'existence humaine, s'y pathologise ; quels en sont les enjeux et les processus dynamiques ; en quoi ils sont susceptibles de donner lieu à des manifestations délinquantes et/ou déviantes.</p> <p>Les domaines à ainsi explorer sont ceux des troubles contactuels, des inversions et perversions sexuelles, des conflictualités névrotiques et des altérations psychotiques.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre comment et pourquoi les différentes formes de la psychopathologie sont susceptibles de participer à l'engendrement de diverses modalités de délinquance et/ou de déviance. - saisir les points de vue respectifs dans le débat entre juriste et spécialiste en pathologie psychique au sujet de l'éventuelle part de pathologie dans la délinquance ; - concevoir les démarches de recherche pertinentes en ce domaine ; - envisager également comment les insertions sociales et les implications dans la délinquance peuvent conduire à des troubles psychopathologiques. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Préciser ce que l'on entend par psychologie pathologique, quelles sont les exigences théorico-cliniques de la discipline et les conséquences de sa démarche dans le débat avec les disciplines juridiques, notamment en matière de responsabilité et de culpabilité.</p> <p>Etudier différents registres psychopathologiques en examinant : la diversité des formes et figures qui relèvent de chacun de ces registres ; ce qui, de l'existence humaine, s'y pathologise ; quels en sont les enjeux et les processus dynamiques ; en quoi ils sont susceptibles de donner lieu à des manifestations délinquantes et/ou déviantes.</p> <p>Les domaines à ainsi explorer sont ceux des troubles contactuels, des inversions et perversions sexuelles, des conflictualités névrotiques et des altérations psychotiques.</p>
Autres infos :	Evaluation : examen oral
Cycle et année d'étude: :	<p>> Master [120] en criminologie</p> <p>> Master complémentaire en médecine légale</p>
Faculté ou entité en charge:	ECRI